

SOMMAIRE

Introduction.....	2
Gouvernance.....	2
État de conformité du périmètre d'action	2
Moyens humains et Budget alloués.....	3
Ressources humaines.....	3
Formation	3
Budget.....	4
Actions planifiées sur 2026.....	4
Bilan du plan d'action 2025	7
Version du document.....	10

Introduction

Conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, le Groupe BPCE a élaboré un schéma pluriannuel sur la période 2025-2027 pour la mise en accessibilité des services numériques de l'ensemble de ses entités, dont **Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne (BPALC)**.

Afin d'assurer la mise en œuvre de ce schéma pluriannuel en cohérence avec le niveau de maturité de chaque entité du Groupe BPCE, celui-ci doit être décliné en plan d'actions annuel par ces dernières.

Le présent plan d'actions annuel de **BPALC** concerne l'année 2026. Il définit à son échelle, en cohérence avec les ambitions définies par le Groupe BPCE :

- Le périmètre d'actions et son état de conformité,
- Les moyens humains et budgets alloués pour la mise en œuvre des actions à réaliser sur l'année,
- Les actions planifiées sur l'année.

Le plan d'actions pourra être mis à jour au cours de l'année dans le cadre de la gouvernance en place et fera l'objet d'un bilan à son issue.

Gouvernance

La gouvernance de la mise en accessibilité du Groupe BPCE repose sur une filière accessibilité créée afin de :

- Veiller à la conformité réglementaire.
- Définir les ambitions du Groupe et les actions prioritaires à mener, suivre et piloter l'application des normes d'accessibilité par toutes les entités du Groupe.
- Améliorer l'expérience utilisateur des clients et collaborateurs du Groupe BPCE.
- Permettre une efficacité opérationnelle.

Cette filière est constituée de plusieurs acteurs qui portent ensemble les enjeux du handicap et de l'accessibilité numérique.

Parmi ceux-ci, le référent accessibilité local est le point d'entrée de son entité pour garantir la conformité et l'amélioration continue de l'accessibilité numérique. En lien avec les autres acteurs de la filière accessibilité du Groupe, il a pour principales missions de :

- Veiller au respect des normes d'accessibilité.
- Piloter la mise en accessibilité.
- Sensibiliser les différents services (achats, IT, communication, RH, etc.) aux exigences d'accessibilité numérique.

État de conformité du périmètre d'action

Comme indiqué dans le schéma pluriannuel du Groupe BPCE, son champ d'application défini à date est le suivant :

- Grand public : sites institutionnels et réseaux sociaux.

- Clients particuliers : sites et espaces clients web et mobile, contrats et documents numériques.
- Périmètre collaborateur : socle commun à l'ensemble d'entre eux, à commencer par les outils du quotidien RH, Workplace et Communication.

Pour l'année en cours, les actions de mise en accessibilité de **BPALC** couvriront ainsi le périmètre suivant pour son entité :

Il est à noter qu'en complément de taux de conformité minimum attendu et pour assurer une meilleure accessibilité, il est demandé aux équipes projets de prioriser la correction des non-conformités majeures et bloquantes.

Nom du service	URL	Type(s) de public utilisateur
Accompagner en fonds propres les entreprises de taille moyenne développant des projets sur ou à partir du Grand Est	https://euro-capital.fr/	Clients particuliers et professionnels
Site dédié au Fonds ACEF pour la solidarité	https://www.fondsacef.fr/	Clients particuliers et professionnels
Accès au site Planète Parrainage	https://www.planete-parrainage.fr/	Clients particuliers et professionnels
Enveloppe dédiée à l'innovation et aux initiatives du Grand Est	https://www.fonds-edii.fr/	Clients particuliers et professionnels
Accès au site Prix Engagement Associatif	https://bpalc-prixengagement-associatif.fr/	Clients particuliers et professionnels
Récupération des votes pour les assemblées générales de la BPALC (Remplace https://agbpalc.Banquepopulaire.fr/)	https://ag.banquepopulaire.fr/	Clients particuliers et professionnels
Liste des actualités, communiqués de presse, images et vidéos à destination de la presse.	https://newsroom.bpalc.fr/	Clients particuliers et professionnels

Total de services numériques : 7

Moyens humains et Budget alloués

Ressources humaines

Les ressources humaines pour la mise en accessibilité des services numériques du Groupe BPCE correspondent à ce jour aux membres de la filière accessibilité dont fait partie le référent accessibilité local de **BPALC**, avec la contribution à temps partiel de plus de 50 personnes.

Les collaborateurs de BPALC seront mobilisés en fonction de leurs compétences, dans le cadre des actions planifiées.

Formation

Afin d'assurer une accessibilité optimale et pérenne de ses services numériques, BPALC s'assure de la montée en compétences de ses équipes.

Ainsi, sur l'année 2026, des sessions de formation seront planifiées sur les thématiques suivantes :

- Sensibilisation à l'accessibilité (e-learning)
- Développer accessible et tester sur le web
- Concevoir et designer accessible
- Rédiger et publier des contenus web accessibles
- Rédiger et publier des documents bureautiques accessibles
- Formation dédiée aux référents accessibilité

L'ensemble des collaborateurs de BPALC sera par ailleurs régulièrement sensibilisé aux enjeux du handicap et de l'accessibilité numérique.

Budget

Pour l'année 2026, BPALC a sanctuarisé une enveloppe budgétaire dédiée afin de concrétiser les actions planifiées et ambitions du Groupe BPCE en matière d'accessibilité numérique.

Actions planifiées sur 2026

Pour l'année 2026, **BPALC** a planifié les actions suivantes :

Type	Action	Responsable	Échéance	Avance ment	Résultat	Commentaire
Mise en accessibilité	Audit de conformité au RGAA et au RAWEB et remédiation de du site https://euro-capital.fr/	Référent accessibilité BPALC / Responsable application concerné	T4 2026	A faire		Audit et remédiation planifiés pour 2026 pour une conformité à minima à 50%. La succursale du Luxembourg n'est pas concernée
Mise en accessibilité	Audit de conformité au RGAA et au RAWEB et remédiation de du site https://www.fondsacef.fr/	Référent accessibilité BPALC / Responsable application concerné	T4 2026	A faire		Audit et remédiation planifiés pour 2026 pour une conformité à minima à 50%. La succursale du Luxembourg n'est pas concernée
Mise en accessibilité	Audit de conformité au RGAA et au RAWEB et remédiation de du site https://www.planeteparainage.fr/	Référent accessibilité BPALC / Responsable application concerné	T4 2026	A faire		Audit et remédiation planifiés pour 2026 pour une conformité à minima à 50%. La succursale du Luxembourg n'est pas concernée

Type	Action	Responsable	Échéance	Avancement	Résultat	Commentaire
Mise en accessibilité	Audit de conformité au RGAA et au RAWEB et remédiation de du site https://www.fonds-edii.fr/	Référent accessibilité BPALC / Responsable application concerné	T4 2026	En cours		Ce site a été développé avec des outils répondant à l'accessibilité. Audit et remédiation planifiés pour 2026 pour une conformité à minima à 50%. La succursale du Luxembourg n'est pas concernée
Mise en accessibilité	Audit de conformité au RGAA et au RAWEB et remédiation de du site https://bpalc-prixengagementassociatif.fr/	Référent accessibilité BPALC / Responsable application concerné	T4 2026	A faire		Audit et remédiation planifiés pour 2026 pour une conformité à minima à 50%. La succursale du Luxembourg n'est pas concernée.
Mise en accessibilité	Audit de conformité au RGAA et au RAWEB et remédiation de du site https://ag.banquepopulaire.fr/	Référent accessibilité BPALC / Responsable application concerné	T4 2026	A faire		Audit et remédiation planifiés pour 2026 pour une conformité à minima à 50%. La succursale du Luxembourg n'est pas concernée
Mise en accessibilité	Audit de conformité au RGAA et au RAWEB et remédiation de du site https://newsroom.bpalc.fr/	Référent accessibilité BPALC / Responsable application concerné	T4 2026	A faire		Audit et remédiation planifiés pour 2026 pour une conformité à minima à 50%. La succursale du Luxembourg n'est pas concernée
Mise en accessibilité	Audit de conformité au RGAA et au RAWEB et remédiation du site https://www.bpalc.lu/	Référent accessibilité	T3 2026	En cours		Audit et remédiation à planifier pour 2026 pour une conformité à minima 60%. Spécifique à la Succursale du Luxembourg

Type	Action	Responsable	Échéance	Avance ment	Résultat	Commentaire
Gouvernance	Suivi des actions de mise en accessibilité du Groupe BPCE concernant les sites communautaires (audits de conformité et leur remédiation)	Référent accessibilité	2026	Récurrent	Contacts réguliers avec les parties prenantes du Groupe BPCE	Contacts réguliers avec les parties prenantes du Groupe BPCE
Sensibilisation	En cas de nouvelle(s) nomination(s), sensibilisations des acteurs directement impliqués au programme accessibilité du groupe	Référent accessibilité	2026	Récurrent	Nouvelle nomination Direction achats	
Socle de compétences	Lancement des inscriptions du plan de formation dédié à l'accessibilité numérique	DSID / Direction Développement des Compétences / Référent accessibilité	T2 2026	A faire	12 formations	
Gouvernance	Revue de la procédure de gestion des réclamations sur l'accessibilité numérique	Référent accessibilité / Responsable du pôle réclamations	T4 2026	A faire		
<i>Plan d'actions annuel</i>	<i>Rédaction du bilan de l'année 2026</i>	<i>Référent accessibilité</i>	<i>T1 2027</i>	<i>A faire</i>	<i>Publication du plan d'actions 2027 dans les déclarations d'accessibilité</i>	
<i>Plan d'actions annuel</i>	<i>Élaboration du plan d'actions annuel 2027</i>	<i>Référent accessibilité</i>	<i>T1 2027</i>	<i>A faire</i>	<i>Publication du plan d'actions 2027 dans les déclarations d'accessibilité</i>	

Bilan du plan d'action 2025

Afin d'assurer une accessibilité optimale et pérenne de ses services numériques **BPALC** s'assure de la montée en compétences de ses équipes.

Le Groupe BPCE a construit une offre de formation en 2025 « Accessibilité numérique », disponible pour l'ensemble des entités du Groupe BPCE.

Offre de formation :

Libellé	Type
Sensibilisation à l'accessibilité	e-learning
Comprendre les enjeux d'accessibilité dans la conduite de projets	Classe virtuelle & présentielle
Piloter et tester l'accessibilité	Classe virtuelle & présentielle
Concevoir & designer accessible	Classe virtuelle & présentielle
Développer accessible et tester sur le Web	Classe virtuelle & présentielle
Développer accessible et tester sur Mobile	Classe virtuelle & présentielle
Développer accessible et tester des interfaces hors web et mobile	Classe virtuelle & présentielle
Rédiger et publier des contenus web accessibles	Classe virtuelle & présentielle
Rédiger et publier des documents bureautiques accessibles	Classe virtuelle & présentielle
Formation dédiée aux experts accessibilité	Classe virtuelle & présentielle
Formation dédiée aux référents accessibilité	Classe virtuelle & présentielle

Formations déjà suivies en 2025 :

Libellé	N° collaborateurs
Rédiger et publier des contenus web accessibles	2

Pour l'année 2025, **BPALC** a réalisé les actions suivantes :

Type	Action	Responsable	Échéance	Avancement	Résultat	Commentaire
Gouvernance	Nomination du référent accessibilité numérique BPALC dans le cadre du programme accessibilité du groupe	DGA pôle Ressource et Transformation	T2 2025	Fait	Nomination Réfèrent	Réfèrent pour la BPALC et la succursale du Luxembourg

Type	Action	Responsable	Échéance	Avance ment	Résultat	Commentaire
Mise en accessibilité	Identification des sites privatifs pour audit et remédiation	Référent accessibilité	T3 2025	Fait	6 sites (voir ci- dessus)	Audit et remédiation à planifier pour 2026 pour une conformité à minima 50%. La succursale du Luxembourg n'est pas concernée. Pas de sites privatifs
Mise en accessibilité	Elaboration du budget d'audit de conformité au RGAA et au RAWEB des sites privatifs	Référent accessibilité	T4 2025	Fait	Budget au plan informatique 2026	Audit et remédiation à planifier pour 2026 pour une conformité à minima 50%. La succursale du Luxembourg n'est pas concernée. Pas de sites privatifs
Mise en accessibilité	Elaboration du budget de remédiation pour mise conformité au RGAA et au RAWEB des sites privatifs	Référent accessibilité	T4 2025	Fait	Budget au plan informatique 2026	
Mise en accessibilité	Suivi des actions de mise en accessibilité du Groupe BPCE concernant les sites communautai res (audits de conformité et leur remédiation)	Référent accessibilité	T4 2025	Fait	Contacts réguliers avec les parties prenantes du Groupe BPCE	Contacts réguliers avec les parties prenantes du Groupe BPCE

Type	Action	Responsable	Échéance	Avance ment	Résultat	Commentaire
Sensibilisation	Sensibilisations des premiers acteurs dans le cadre du programme accessibilité du groupe	Référent accessibilité local	T3 2025	Fait	Pilotage financier et tarification / Engagement et inclusion / Direction communication engagement coopératif impact / Habilitation et référentiels / Direction achats / Direction développement ressources humaines / Direction solutions informatiques et digitales / Développement informatiques / Direction développement des compétences	
Socle de compétences	Définition d'un plan de formation dédié à l'accessibilité numérique	DSID / Direction Développement des Compétences / Référent accessibilité	T4 2025	Fait	12 formations	Inclus formation pour les spécificités Luxembourgeoise
Plan d'actions annuel	Rédaction du plan d'action de l'année 2025	Référent accessibilité	T4 2025	Fait	Disponible lors de la publication du plan d'actions 2025 dans les déclarations d'accessibilité	
Gouvernance	Évaluation des besoins humains et financiers pour l'accessibilité numérique en 2026	DSID/ Direction Développement des Compétences / Référent accessibilité	T4 2025	Fait	Plan de formation et budget au plan informatique 2026	

Type	Action	Responsable	Échéance	Avance ment	Résultat	Commentaire
Gouvernance	Mise en place d'une procédure de gestion des réclamations sur l'accessibilité numérique	Référent accessibilité / Responsable du pôle réclamations	T4 2025	Fait		
Mise en accessibilité	Mise en place d'un contact pour les réclamations sur l'accessibilité	Référent accessibilité local / Responsables réclamations	T4 2025	Fait	Disponible sur les sites communautaires et les sites privés	
Mise en accessibilité	Prise en compte de l'accessibilité « by design » pour les projets Internet privés	Référent accessibilité local / Responsable application concerné	T4 2025	Fait	Direction Solutions informatiques et digitales / Développement informatiques	
Achats et relations prestataires	Identification des exigences sur l'accessibilité numérique pour les achats de services numériques	Référent accessibilité local / Service achats	T4 2025	Fait		
Mise en accessibilité	Publication de fiches simplifiées sur le site https://www.bpalc.lu/	Référent accessibilité local / Responsable application concerné	T4 2025	Fait		Spécifique à la succursale du Luxembourg

Version du document

Version du document	Date de publication	Commentaire
Version initiale	Mars 2026	